

## PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE Direction régionale des affaires culturelles

Direction régionale des affaires culturelles Conservation régionale des monuments historiques

## **Basilique Notre-Dame de Joie**

Adresse: 56300 Pontivy Époques: 16°, 18°, 19° siècles

Catégorie architecturale : architecture religieuse

## Inscription au titre des monuments historiques

Arrêté du 19 septembre 2018 : l'église en totalité (cad. BC 219). Se substitue à l'arrêté d'inscription du 20 juin 1925 (le portail de la tour).

L'église est reconstruite au début du 16° siècle sur l'emplacement d'un sanctuaire dédié à Ivy, saint patron de la ville. A la fin du 17° siècle, les habitants prient la Vierge de les protéger d'une épidémie. Ayant été épargnés, ils consacrent alors l'église à Notre-Dame de Joie. Le pape Jean XXIII lui octroie en 1959 le titre de basilique mineure.

L'édifice gothique flamboyant du début du 16° siècle est transformé à la fin du 18° et du 19° siècle. Il conserve néanmoins des parties originelles, notamment le grand clocher carré à galerie flanqué de clochetons et surmonté d'une tourelle polygonale en pierre, dont la façade occidentale porte la date de 1533. À l'intérieur, le retable majeur en marbre et tuffeau date de 1725. Jusqu'au 19° siècle, l'édifice comprenait une nef de quatre travées avec bas-côtés, un transept et un chœur à chevet plat, seul le carré du transept était voûté d'ogives. Toute l'église est alors voûtée et le chœur flanqué de collatéraux prolongeant les bas-côtés. Les vitraux sont de l'atelier Laumonnier de Vannes. L'église abrite des statues de saints dont une partie proviendrait de l'ancien couvent des Récollets de Pontivy, aujourd'hui disparu.



Texte et photo : CRMH Bretagne